

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAÎSSANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé deux exemplaires au journal.

Les manuscrits non intégrés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

SOMMAIRE.**PARTIE OFFICIELLE :**

Arrêté ministériel convoquant les électeurs de la Principauté à l'effet d'élire 20 Conseillers nationaux.

MAISON SOUVERAINE :

Voyage de S. A. S. le Prince à Vienne.
Visite de S. M. le Roi de Suède à S. A. S. le Prince Souverain.

ECHOS ET NOUVELLES :

Inauguration de la 9^e Exposition de Canots automobiles.
Fête du Comité de Bienfaisance de la Colonie italienne.
Courses de Canots automobiles.
Concert donné par l'Harmonie Nautique de Genève.
Visite au Musée Océanographique des Membres du Congrès de la Préparation militaire de France.
Cours d'adultes.
Etat des arrêts rendus par la Cour d'Appel.
Etat des condamnations prononcées par le Tribunal Correctionnel.
Mouvement du Port de Monaco.

LA VIE ARTISTIQUE :

La Saison d'Opéra : La Fille du Far West.
Concerts.

PARTIE OFFICIELLE**ARRÊTÉ MINISTÉRIEL**

Nous, Ministre d'État de la Principauté,
Vu l'article 22 de la Loi Constitutionnelle du 5 Janvier 1911;

Vu l'article 34 de l'Ordonnance du 15 Avril 1911;
Vu l'article 26 de l'Ordonnance du 7 Mai 1910;

Arrêtons :

ARTICLE PREMIER. — Les Électeurs de la Principauté sont convoqués le Dimanche 21 Avril 1912, à l'effet d'élire 20 Conseillers Nationaux.

ART. 2. — Le scrutin sera ouvert, de 8 heures du matin à 5 heures du soir, à la Mairie de Monaco.

ART. 3. — Aussitôt après le dépouillement du scrutin et la proclamation des résultats, un procès-verbal des opérations électorales, dressé conformément aux dispositions de l'article 40 de l'Ordonnance du 7 Mai 1910, sera adressé au Ministre d'État : les bulletins de vote seront enfermés dans l'urne et transportés immédiatement au Palais du Gouvernement où ils seront conservés jusqu'à l'expiration des délais prévus pour les réclamations contre les opérations électorales.

ART. 4. — Au cas où il y aurait ballottage, il serait procédé à un second tour de scrutin le Dimanche 28 Avril 1912.

ART. 5. — M. le Maire de Monaco-Ville est chargé de l'exécution du présent Arrêté.

Fait à Monaco, en l'Hôtel du Gouvernement, le 9 Avril 1912.

Le Ministre d'État,
E. FLACH.

MAISON SOUVERAINE

La Société Impériale et Royale de Géographie de Vienne l'ayant invité à venir faire en Autriche une conférence sur l'Océanographie, S. A. S. le Prince Albert a accepté cette invitation et est parti de Paris pour Vienne, par l'Orient Express du 30 mars, accompagné de M. Jaloustre, conseiller privé, chef de Son cabinet civil, de M. le Lieutenant de vaisseau Bourée, Son aide de camp.

A Son arrivée à Vienne, le 31, à 5 h. 57 du soir, Son Altesse Sérénissime est reçue sur le quai de la gare par M. le Docteur Porzer, vice-bourgmestre de Vienne, consul général de Monaco, M. le Conseiller Formanek, chef de bureau du Bourgmestre, M. le Comte Vetter von der Lilie, conseiller privé de S. M. l'Empereur, ancien président de la Chambre des Députés d'Autriche, président de l'Association de l'Adriatique, MM. les Professeurs Oberhammer, Brückner, le Docteur Hasenöhr, président et vice-présidents de la Société Impériale et Royale de Géographie, qui La conduisent dans un salon réservé et Lui souhaitent la bienvenue. S. A. S. le Prince les remercie de leur aimable accueil et leur exprime le plaisir qu'Il éprouve à venir à Vienne poursuivre Sa mission scientifique et constater en même temps les nombreux progrès réalisés dans la capitale de l'Autriche depuis l'époque — déjà lointaine — de Son dernier voyage. Accompagné du Comte von der Lilie, Son Altesse Sérénissime Se rend ensuite en automobile à l'Hôtel Bristol où Elle a fait retenir des appartements. Quelques instants plus tard, S. Exc. le Baron Buschman, conseiller aulique, vient, au nom de S. M. l'Empereur, remettre à S. A. S. le Prince, la haute distinction appelée « Ehrenzeichen für Kunst und Wissenschaft » qui n'est conférée qu'aux sommités de l'Art et de la Science et compte seulement, à l'heure actuelle, trente-six titulaires.

A 8 heures, Son Altesse Sérénissime Se rend au dîner que M^{me} la Baronne de Suttner, la célèbre pacifiste, offre en Son honneur. Parmi les convives figurent LL. EExc. l'Ambassadeur de France, M. Philippe Crozier, le Baron de Beck-Friis, ministre de Suède, M. Fried, membre du Bureau international de Berne et de l'Institut de la Paix de Monaco, et plusieurs notabilités pacifistes autrichiennes et allemandes.

Dans la matinée du 1^{er} avril, S. A. S. le Prince reçoit à l'Hôtel Bristol une délégation de la Société Impériale et Royale de Géographie de Vienne, composée de MM. les Professeurs Oberhammer, président, Brückner, le Docteur Hasenöhr, le Général de division Frank, vice-présidents, du Docteur Gallina, secrétaire général. M. le Professeur Oberhammer prononce une allocution où il rappelle la carrière scientifique du Prince et Le remercie d'avoir accepté de venir en Autriche exposer les résultats de Ses recherches et de Ses études. Il remet ensuite à Son Altesse Sérénissime le diplôme d'honneur de la Société Impériale et Royale de Géographie. S. A. S. le Prince Se déclare très touché de la démarche qui est faite auprès de Lui et S'entretient longuement

avec la délégation des travaux de la Société. Il lui indique en outre le plan à suivre pour assurer en Autriche le développement des études océanographiques.

Après avoir retenu à déjeuner MM. les Professeurs Oberhammer et Brückner, Son Altesse Sérénissime donne des audiences privées à de nombreuses personnalités du monde scientifique et de la presse de Vienne qui ont demandé à être reçues.

A 5 heures, deux voitures de la Cour viennent prendre, à l'Hôtel Bristol, S. A. S. le Prince et Sa suite composée de MM. le Docteur Porzer, consul général de Monaco, Jaloustre et Bourée et les conduisent au palais de Schönbrunn, résidence de S. M. I. et R. l'Empereur François-Joseph.

S. Exc. le Comte de Bellegarde, grand-maître des Cérémonies, et les Aides de camp de service reçoivent Son Altesse Sérénissime à Son arrivée et L'introduisent aussitôt auprès de S. M. l'Empereur.

Sa Majesté accueille le Prince de la façon la plus aimable et S'entretient avec Lui pendant près d'une demi-heure.

A l'issue de l'audience, Son Altesse Sérénissime présente à S. M. l'Empereur MM. Bourée et Jaloustre puis, a lieu le dîner de Cour que Sa Majesté donne en l'honneur de S. A. S. le Prince. La table est dressée dans la salle dite « Petite Galerie ». S. M. l'Empereur a, à Sa droite, S. A. S. le Prince, à Sa gauche, S. Exc. le Comte Berchtold, ministre de la Maison Impériale et Royale et des Affaires Etrangères, en face, S. Exc. le Comte de Bellegarde. Au nombre des convives sont : LL. EExc. le Comte Paar et le Baron de Bolfras, adjudants généraux de Sa Majesté, le Chevalier de Hussarek, ministre des Cultes et de l'Instruction publique, l'Amiral Comte Montecuccoli, commandant en chef de la Marine, MM. le Docteur Kerzl, médecin en chef de Sa Majesté, les Professeurs Oberhammer, Brückner, le Général Frank, le Docteur Hasenöhr, le Consul Général Porzer, Jaloustre, Bourée et plusieurs membres de la Maison militaire de l'Empereur. Après le dîner, Sa Majesté s'entretient de nouveau longuement avec S. A. S. le Prince puis, avec les personnes de Sa suite. Les dernières croisières du Prince et le développement économique de la Principauté intéressent tout spécialement Sa Majesté.

En se retirant, S. M. l'Empereur prie Son Altesse Sérénissime de L'accompagner jusqu'à Ses appartements et prend congé d'Elle dans les termes les plus affectueux. Des voitures de la Cour ramènent à l'Hôtel Bristol le Prince et Sa suite.

Dans la matinée du 2 avril, Son Altesse Sérénissime donne plusieurs audiences particulières et reçoit notamment M. Fried, le pacifiste bien connu, lauréat du prix Nobel. A 1 h. 30 a lieu au Ministère des Affaires Etrangères le déjeuner que S. Exc. le Comte Berchtold offre à S. A. S. le Prince. Les invités sont : LL. EExc. le Comte de Sturgkh, président du Conseil des Ministres d'Autriche, le Chevalier de Hussarek, ministre des Cultes et de l'Instruction publique, le Baron Burian, ancien ministre des Finances, l'Amiral Comte Montecuccoli, le Comte de Kuefstein, conseiller intime, ancien ministre plénipotentiaire, le Comte Velter von der

Lilie, MM. les Conseillers de Kœrber et Cwiklinski, les Présidents et Vice-Présidents de la Société Impériale et Royale de Géographie, MM. Jaloustre et Bourée et les Membres du Cabinet de S. Exc. le Comte Berchtold. Les dernières campagnes du Prince, le nouveau yacht *l'Hirondelle*, la création de l'Institut Océanographique de Paris et du Musée de Monaco, l'extension récente et continue des Sciences de la mer en France et en Allemagne font l'objet principal des conversations des convives.

Revenu à l'Hôtel Bristol, Son Altesse Sérénissime reprend Ses audiences, puis Se rend à 6 h. 30 au Casino militaire où doit avoir lieu Sa conférence océanographique. Les membres de la Société Impériale et Royale de Géographie La reçoivent à l'entrée de l'édifice et La conduisent dans un salon d'attente où arrivent bientôt LL. AA. II. et RR. l'Archiduc Léopold Salvator, les Archiduchesses Maria Immaculata et Margareta, Ses Filles, l'Archiduc Franz Salvator, accompagnés de Leurs chambellans, LL. EExc. le Prince de Lobkowitz et le Comte Rudolf de Bellegarde.

A 7 heures précises, S. A. S. le Prince, LL. AA. les Archiducs et Archiduchesses, suivis du Bureau de la Société de Géographie, font Leur entrée dans la grande salle du Casino militaire qui est brillamment décorée et où sont réunis un millier environ d'auditeurs. LL. AA. II. et RR. les Archiducs et les Archiduchesses, S. A. S. le Prince, prennent place dans les fauteuils qui leur ont été réservés au pied de la tribune du conférencier. Aux premiers rangs de l'assistance on remarque : LL. EExc. le Comte de Sturgkh, président du Conseil des Ministres, le Comte Berchtold, ministre des Affaires Etrangères, M. Crozier, ambassadeur de France, M. de Tschirschky und Bögendorff, ambassadeur d'Allemagne, et Madame de Tschirschky; Sir Fairfax Cartwright, ambassadeur de Grande-Bretagne, et Lady Cartwright; le Comte Gudenus, grand chambellan de S. M. l'Empereur; le Chevalier Hussarek von Heinlein, ministre de l'Instruction Publique; le Baron de Forster, ministre des Chemins de fer; le Comte de Montecucoli, commandant de la Marine; le Baron de Beck-Friis, ministre de Suède; le Comte de Rex, ministre de Saxe; le Baron de Tucher, ministre de Bavière; M. Sallabaschew, ministre de Bulgarie; M. le Docteur Perez, ministre de la République Argentine; le Baron de Bolfras, général d'Infanterie, adjudant général de S. M. l'Empereur; le Baron de Bienert, gouverneur de la Basse-Autriche; le Baron de Burian, ancien ministre des Finances de la Monarchie; le Prince de Dietrichstein; le Comte de Kuefstein, ancien ministre plénipotentiaire; le Comte Vetter von der Lilie, conseiller privé, président de l'Adriaverein; le Docteur J. Porzer, vice-bourgmestre de Vienne, consul général de Monaco; le Baron de Plener, président de la Chambre des Comptes de la Monarchie; le Docteur Cwiklinski, conseiller privé, chef de section au Ministère de l'Instruction publique; le Baron de Schiessl, chef du Cabinet de S. M. l'Empereur; le Recteur de l'Université, Prof. Dr. O. Redlich; le Chevalier Paul von Schöller, président de la Chambre de Commerce; le Baron de Weckbecker, conseiller aulique, chef de bureau du Grand Chambellan; le Vice-Amiral Baron Jedina; le Général major Lehmann, président du Casino militaire; Dr. Steindachner, intendant du Musée d'Histoire naturelle; le Professeur Dr. Eduard Suess; le Professeur Dr. von Marenzeller; M^{mes} la Baronne de Suttner, Oberhummer et Brückner. Les membres de la Société Impériale et Royale de Géographie occupent toute la partie de la salle à droite de la tribune de l'orateur. Sont assis aux premiers rangs : MM. le Professeur Oberhummer, président; le Dr. R. Hasenöhr, ancien chef de section, le Feldmarschall lieutenant O. Frank, le Professeur E. Brückner, vice-présidents; le Docteur Gallina, secrétaire général; J. Beck, caissier, le Dr. L. Bouchal; le Dr. A. von Fuchs, ancien ministre plénipotentiaire; le Baron de Jettel, chef de section; le Docteur R. Pösch; le Docteur Tietze, ancien président, président honoraire; le Professeur Dr. Oskar Lenz, etc.

M. le Professeur Oberhummer, président, monte le premier à la chaire du conférencier et salue d'abord les Membres de la Famille Impériale et Royale qui assistent à la réunion et S. A. S. le Prince. Il rappelle ensuite les travaux scientifiques et les fondations du Prince Albert, Son élection récente à l'Institut de France et Le remercie d'être venu faire connaître à l'élite cultivée de l'Autriche les principes de la science nouvelle dont Il est le véritable créateur. De chaleureux applaudissements accueillent l'allocution de M. le Professeur Oberhummer, et quand Son Altesse Sérénissime prend place à Son tour à la tribune, l'assistance Lui fait une sympathique ovation.

Les premières paroles de Son Altesse Sérénissime sont un hommage rendu à S. M. l'Empereur et aux Membres de la Famille Impériale et Royale qui président la réunion. Son Altesse Sérénissime aborde ensuite le sujet de Sa conférence, définit l'Océanographie et en indique immédiatement les deux grandes divisions : l'Océanographie physique qui analyse le milieu marin et les conditions d'existence des êtres qui l'habitent; l'Océanographie biologique qui étudie ces êtres eux-mêmes. Son Altesse Sérénissime énumère et décrit ensuite les problèmes et les vastes champs d'études que chacune de ces branches offre à l'activité scientifique et montre, dans plusieurs séries de projections fixes et cinématographiques, les instruments de recherches, les engins de pêche employés à bord de Ses bateaux, la *Princesse-Alice* et *l'Hirondelle*, les animaux les plus curieux recueillis aux différentes profondeurs, les chasses aux cétaqués, etc., etc. M. le Lieutenant de vaisseau Bourée dirige les projections et fait passer en dernier lieu une magnifique collection de photographies en couleurs qui obtient le plus vif succès. En terminant, Son Altesse Sérénissime exprime l'espoir qu'en Autriche — comme dans tous les autres pays où Elle a déjà fait des conférences — les pouvoirs publics comprendront l'intérêt scientifique de l'Océanographie, l'importance de ses applications pratiques, les précieux enseignements qu'elle peut fournir aux industries de la mer, et auront alors à cœur d'en favoriser l'étude et le développement.

L'auditoire tout entier applaudit chaleureusement Son Altesse Sérénissime et Lui fait une nouvelle ovation; LL. AA. II. et RR. les Archiducs et les Archiduchesses, les membres du Corps diplomatique et les autres notabilités présentes entourent le Prince lorsqu'Il descend de la tribune et Lui adressent leurs plus vives félicitations.

Le Président et les membres de la Société de Géographie conduisent ensuite Son Altesse Sérénissime dans un salon du Casino militaire et Lui offrent un très beau souper. Son Altesse Sérénissime prend place au centre de la table, décorée de fleurs et de rubans aux couleurs monégasques, et a, en face d'Elle, M. le Professeur Oberhummer, à Sa droite, S. Exc. M. de Tschirschky, ambassadeur d'Allemagne, à Sa gauche, S. Exc. le Comte Berchtold, ministre des Affaires étrangères. Sont également invités au souper : S. Exc. le Président du Conseil des Ministres, les Ministres des Cultes et de l'Instruction publique, des Chemins de fer, S. Exc. le Comte de Gudenus, grand chambellan de S. M. l'Empereur, les Ministres Plénipotentiaires de Suède, de Saxe, de Bavière, les hautes notabilités et les membres les plus éminents de la Société de Géographie présents à la Conférence. Son Altesse Sérénissime se retire à minuit, après avoir reçu de toute l'assistance des témoignages de vive et respectueuse sympathie.

M. le Docteur Porzer, vice-bourgmestre, remplaçant le bourgmestre, M. le Docteur Neumayer, absent, et le Conseil Municipal de Vienne ayant invité Son Altesse Sérénissime à visiter l'Hôtel de Ville, M. le Conseiller Formanek, vient le 3 avril, à 10 h. 30 du matin, prendre le Prince et Sa suite à l'Hôtel Bristol. M. le Docteur Porzer et ses assesseurs reçoivent Son Altesse Sérénissime à l'entrée principale de l'édifice et La conduisent dans le salon

d'honneur où une nombreuse délégation se trouve réunie. M. le Vice-Bourgmestre Porzer remercie le Prince d'avoir accepté son invitation, Le félicite des services qu'Il rend au monde scientifique en lui ouvrant un nouveau domaine et Le salue au nom de la Municipalité de Vienne acquise à tous les progrès. Son Altesse Sérénissime remercie le Vice-Bourgmestre et ses collègues de leur aimable réception et leur dit tout le plaisir qu'Elle a éprouvé à constater les heureuses transformations opérées depuis trente ans dans la capitale autrichienne. L'accueil particulièrement sympathique qu'Elle y a rencontré L'a profondément touchée et Elle en conservera le plus agréable souvenir. S. A. S. le Prince se fait ensuite présenter les membres de la délégation et S'entretient quelques instants avec chacun d'eux. Précédés des huissiers de l'Hôtel de Ville, Son Altesse Sérénissime et Sa suite, le Dr Porzer et la délégation de la Municipalité commencent ensuite la visite de l'édifice et parcourent successivement la salle des séances du Conseil municipal, les salles de commissions, toutes admirablement décorées et ornées de fort beaux portraits, puis les nombreuses galeries du Musée où sont réunis tous les souvenirs militaires et artistiques intéressant l'histoire de la ville de Vienne. S. A. S. le Prince et la délégation du Conseil descendent enfin dans les sous-sols de l'Hôtel de Ville où la Municipalité a installé le curieux restaurant du « Rathskeller » qu'elle exploite elle-même en poursuivant un triple but : l'écoulement des vins récoltés dans les propriétés de la Ville, la mise à la disposition du public de produits absolument purs et naturels, la fixation d'un prix-étalon pour la vente des vins.

Son Altesse Sérénissime et les Conseillers municipaux qui L'accompagnent parcourent les diverses salles du restaurant, puis un vin d'honneur est offert au Prince dans le salon réservé à la Municipalité. M. le Docteur Porzer remet à Son Altesse Sérénissime, au nom du Conseil, un très bel album contenant des photographies de Vienne et de ses monuments.

S. A. S. le Prince prend ensuite congé du Vice-Bourgmestre et de ses collègues et Se rend avec Sa suite chez S. A. I. et R. l'Archiduc Rainier qui donne un déjeuner en Son honneur. S. Exc. le Comte von Orsini, grand chambellan, reçoit les invités parmi lesquels figurent MM. les Professeurs Oberhummer, Brückner, le Général Frank, le Docteur Hasenöhr, le Conseiller Gallina, MM. Jaloustre et Bourée. S. A. I. et R. l'Archiduc Rainier accueille Son Altesse Sérénissime de la façon la plus gracieuse et S'entretient longuement avec Elle de Ses croisières scientifiques, de la Principauté et de la Côte d'Azur où Il a fait lui-même de fréquents séjours.

Le soir, à 8 heures, S. A. S. le Prince dîne à l'Ambassade d'Allemagne où S. Exc. l'Ambassadeur et M^{me} de Tschirschky réunissent à leur table : LL. EExc. le Comte Sturgkh, président du Conseil des Ministres, le Comte Berchtold, ministre des Affaires Etrangères, M. Philippe Crozier, ambassadeur de France, le Baron de Beck-Friis, ministre de Suède, le Baron de Fuchs, ancien ministre plénipotentiaire, MM. le Professeur Oberhummer, Jaloustre, Bourée et les membres de l'Ambassade.

La matinée du jeudi 4 avril est consacrée à la visite du très beau Musée d'Histoire Naturelle de Vienne où Son Altesse Sérénissime est reçue par l'Intendant, M. le Conseiller Dr Steindachner, et les différents Chefs de Service.

S. A. S. le Prince examine avec attention les collections d'animaux marins et promet à M. l'Intendant Steindachner de contribuer à leur accroissement par des envois du Musée Océanographique de Monaco.

A une heure, Son Altesse Sérénissime reçoit à déjeuner, à l'Hôtel Bristol, S. Exc. M. Philippe Crozier, ambassadeur de France, le Comte de Saint-Aulaire, ministre plénipotentiaire faisant fonctions de Conseiller à l'Ambassade de France à Vienne, gendre de S. Exc. le Comte Balny d'Avricourt, ministre de S. A. S. le Prince à Paris, le Comte

Vetter von der Lilie, M. le Docteur Porzer, vice-bourgmestre et consul général de Monaco. A l'issue du déjeuner, Son Altesse Sérénissime fait remettre à M. le Docteur Porzer une somme de mille francs pour les pauvres de Vienne, puis va rendre visite à S. A. I. et R. l'Archiduchesse Marie-Thérèse, à M^{me} la Baronne de Suttner et donne ensuite Elle-même audience à plusieurs notabilités scientifiques et artistiques de Vienne. Elle fait, d'autre part, remettre la Grand-Croix de Son Ordre de Saint-Charles à LL. E. Exc. le Comte de Sturghk, président du Conseil, le Comte Berchtold, ministre de la Maison impériale et royale et des Affaires étrangères, le Chevalier de Russarek, ministre des Cultes et de l'Instruction publique. A 8 h., a lieu à l'Ambassade de France un dîner que S. Exc. M. Crozier offre en l'honneur de S. A. S. le Prince. Les invités sont : S. Exc. le Ministre des Affaires Etrangères d'Autriche et la Comtesse Berchtold, S. Exc. l'Ambassadeur d'Angleterre et Lady Cartwright, le Comte de Saint-Aulaire, MM. Bourée, Jaloustre, Tardy, Guerlet, secrétaire d'Ambassade, le Commandant Hallier, attaché militaire.

Dans la matinée de vendredi, Son Altesse Sérénissime reçoit une dernière fois le Bureau de la Société Impériale et Royale de Géographie, qui La remercie encore d'avoir répondu à son invitation, et remet la cravate de Commandeur de l'Ordre de Saint-Charles à M. le Professeur Oberhammer, président, et à M. le Professeur Brückner, vice-président, et la croix d'Officier au secrétaire général, M. le Conseiller Docteur Gallina. A 10 heures, S. A. S. le Prince quitte l'Hôtel Bristol pour Se rendre à la gare du Sud, où Il est de nouveau salué par les représentants de la Société de Géographie et le Comte Vetter von der Lilie.

Son Altesse Sérénissime et Sa suite partent enfin de Vienne à 10 h. 20 du matin par l'Express de la Riviera et arrivent à Monaco le lendemain, samedi, à midi 57.

S. M. le Roi de Suède, accompagné du Capitaine Anunkonn, Son aide de camp, a rendu visite, samedi dernier, à S. A. S. le Prince Albert I^{er}, au Palais de Monaco.

ÉCHOS & NOUVELLES DE LA PRINCIPAUTÉ

S. A. S. le Prince Héréditaire a inauguré, mardi dernier, la neuvième Exposition des Canots Automobiles au stand de la Condamine, orné de fleurs et de faisceaux de drapeaux aux couleurs monégasques.

Son Altesse Sérénissime est arrivée à deux heures et demie, accompagnée du Commandant d'Arodes de Peyriague, aide de camp. Elle a été reçue, à l'entrée du stand, par M. Camille Blanc, président de l'International Sporting Club, entouré de ses principaux collaborateurs. Dans le cortège officiel, on remarquait S. Exc. le Ministre d'État, accompagné de MM. Lagouëlle et Dubuisson, conseillers de Gouvernement; M. Marbech, ingénieur en chef du Génie maritime français; M. Vianès, consul général de France; M. Rosset, consul général d'Italie; le Prince Mirza Riza Khan; les officiers des contre-torpilleurs actuellement en rade.

Une assistance très élégante venue de tous les points de la Côte d'Azur se pressait dans le stand.

Le Prince a visité avec grand intérêt les canots exposés.

A l'issue de cette visite, Son Altesse a bien voulu accepter de Se rendre, avec les personnes qui l'accompagnaient, dans un des salons du stand où un buffet avait été installé.

S. A. S. le Prince Héréditaire a félicité M. Camille Blanc et a exprimé la satisfaction qu'Il avait éprouvée à constater les progrès constants du meeting.

Son Altesse S'est ensuite aimablement entretenue avec les personnes présentes et a quitté le stand, accompagné jusqu'à la sortie par M. Camille Blanc.

Le Comité de Bienfaisance de la Colonie Italienne a donné, mardi passé, sa fête annuelle sous le Haut patronage de S. A. S. le Prince Souverain. Comme d'usage, cette fête s'est déroulée dans les somptueux locaux du Casino de Monte Carlo, obligeamment mis par la Société des Bains de Mer à la disposition des organisateurs et décorés pour la circonstance de faisceaux de drapeaux aux couleurs italiennes et monégasques.

La soirée de gala comportait une première représentation de la *Fille du Far West* du célèbre compositeur Puccini.

En l'absence de S. A. S. le Prince Albert I^{er}, qui se trouvait, alors, à Vienne où Il était l'hôte de S. M. l'Empereur d'Autriche, S. A. S. le Prince Héréditaire avait bien voulu honorer de Sa présence cette manifestation. Son Altesse a été reçue sur le palier de l'escalier d'honneur par M. Rosset, consul général d'Italie, MM. Gamba et Bellinzona, vice-présidents, remplaçant M. Doda, président, empêché par un deuil récent, et tous les membres du Comité. Le Prince a aimablement invité M. le Chevalier et M^{me} Rosset à prendre place dans Sa loge.

L'orchestre salue l'entrée de S. A. S. le Prince par l'exécution de l'*Hymne Monégasque* et de la *Marche Royale Italienne*, écoutés debout par toute l'assistance.

S. Exc. le Ministre d'Etat et M^{me} Flach occupaient leur loge avec leurs invités. Dans la grande loge de gauche, M. et M^{me} Blanc avaient invité le maître Puccini et sa famille.

La salle présentait l'aspect le plus élégant. On y voyait les personnalités les plus marquantes de la colonie étrangère et de la région.

Pendant les entr'actes et après la représentation, de jeunes femmes et jeunes filles se sont employées avec le zèle le plus gracieux à vendre des programmes et des bouquets et à placer des billets de tombola.

Deux bals se sont ensuite organisés dans l'atrium et dans la première salle de jeu, qui, interrompus un moment pour le tirage de la loterie, ont repris aussitôt et se sont poursuivis fort avant dans la nuit.

Après plusieurs journées d'essais qui avaient attiré une foule de curieux et plus particulièrement les sportsmen en déplacement sur la Côte d'Azur, les courses de canots automobiles ont commencé samedi et se sont brillamment poursuivies, favorisées par un temps superbe. Voici les résultats de ces épreuves :

SAMEDI 6 AVRIL.

ÉLIMINATOIRES : Cruisers, Racers et Hydroplanes.—

Omnium (série). Un tour de piste (scratch), 6^{km} 250.

Cruisers 1^{re} Série (33 partants) :

- 1^{er}, Hispano-Suiza, 11' 50".
- 2^e, Amaryllis II, au Comte d'Hautpoul, 21' 11".

Cruisers 2^e Série (18 partants) :

- 1^{er}, Grégoire VIII, à M. Hinstin, 9' 38".
- 2^e, Monte-Carlo, à M. Celle, 11' 13" 1/5.

Hydroplanes (2 partants) :

- 1^{er}, Sigma III, à M. de Soriano, 7' 13".
- 2^e, Pistil, à M. G. Barriquant, 8' 4".

Cruisers 3^e Série (15 partants) :

- 1^{er}, Gavroche, à M. Despujols, 7' 44".
- 2^e, Pikas-Nä-Dürk, à M. Hertzog, 7' 44".

Cruisers 4^e Série (12 partants) :

- 1^{er}, Saurer-Luessern, à M. Adolphe Saurer, 6' 32".
- 2^e, Nautilus X, à MM. Deschamps et Picker, 6' 38".

Cruisers 5^e Série (5 partants) :

- 1^{er}, Cocorico II, à M. Pourtalès, 9' 20".

Racers (4 partants) :

- 1^{er}, Ursula, au Duc de Westminster, 5' 56".
- 2^e, Saurer-Despujols, à M. Saurer, 6' 45".
- 3^e, Annette-Saurer, à M. Schmitz, 6' 42".
- 4^e, Tyreless III, à M. Gordon Prat, 7' 1".

DIMANCHE 7 AVRIL.

Omnium (12^{km} 500) :

- 1^{er}, Hispano-Suiza, 10' 20" 25.

LUNDI 8 AVRIL.

Petits Cruisers :

- 1^{er}, Hispano-Suiza, 1 h. 10' 3".
- 2^e, Excelsior XV, 2 h. 10' 50".
- 3^e, Mistinguett, 3 h. 17' 47".
- 4^e, Amaryllis II, 3 h. 28' 19".

Hydroplanes :

- 1^{er}, Sigma III, 49' 4".
- 2^e, Motoeratie, 49' 20".
- 3^e, Pistil, 1 h. 5' 29".

MARDI 9 AVRIL.

Cruisers :

- 1^{er}, Grégoire VIII, 1 h. 5' 50" 2.
- 2^e, Grégoire-Peau-Rouge, 1 h. 20' 15".
- 3^e, Labor-Garonne, 2 h. 15' 19".
- 4^e, Miss-Maud, 2 h. 47' 12".

Racers :

- 1^{er}, Ursula, 45' 10" 3.
- 2^e, Saurer-Luessern, 52' 10" 1.
- 3^e, Saurer I, 53' 54".

S. A. S. le Prince Albert I^{er} a bien voulu manifester l'intérêt qu'Il porte à ces épreuves en assistant à la course des racers. Son Altesse Sérénissime a été reçue au pied de la tribune du Comité par M. Camille Blanc, président de l'International Sporting Club. A la fin de la course, le Prince a daigné manifester Sa satisfaction des épreuves et féliciter M. Camille Blanc du succès de la réunion.

Samedi dernier, un très beau concert a été donné sur les terrasses du Casino par la célèbre Harmonie Nautique de Genève, dont les quarante-trois exécutants, sous la direction de M. Ramel, avaient pris place dans le kiosque, agrandi pour la circonstance.

Le programme, d'une haute valeur artistique, a été chaleureusement applaudi par une foule énorme qu'avait attirée l'annonce de cette belle audition.

Après le concert, les membres de la Société genevoise, guidés par leur compatriote, M. le Dr Guglielminetti, ont fait une agréable et intéressante promenade dans la Principauté.

Le soir, un banquet les a réunis dans les locaux de l'Etoile et de la Société des Régates, aimablement mis à leur disposition.

Au champagne, des toasts applaudis ont été portés par M. le Dr Guglielminetti, par M. Raymond, maire de la Condamine, par M. Félix Gindre, président de la Chorale, par M. Ramel, président de l'Harmonie Nautique et par M. Sainte-Marie, au nom de la Société des Bains de Mer.

M. Falque, chef de la Lyre Monégasque, au nom de cette Société, a offert à M. Pieyre, chef de l'Harmonie, une superbe couronne de lauriers décorée des couleurs monégasques. Des applaudissements unanimes soulignent cet acte de confraternité et de courtoisie.

Les membres du Congrès de la Préparation Militaire, réunis ces jours derniers à Nice, se sont rendus lundi dernier dans la Principauté où ils ont pris part à un déjeuner qui leur a été offert par la Société des Bains de Mer.

Avant le déjeuner, ils ont visité avec le Musée Océanographique dont ils ont beaucoup admiré l'imposante architecture et les riches collections.

Il est rappelé au public que des cours gratuits d'adultes ont lieu le soir de 8 à 9 h. 1/2 dans les écoles de garçons de Monaco, de la Condamine et de Monte Carlo, les lundi, mardi, mercredi et vendredi de chaque semaine.

Les cours du lundi et du mercredi portent sur l'orthographe et la rédaction; ceux du mardi et du vendredi sur l'arithmétique et la comptabilité.

Il doit être bien entendu que ces cours ne seront maintenus qu'autant qu'il sera constaté, au moyen

du registre de présence tenu dans chaque école, que ces cours répondent aux vœux et aux besoins de la population.

COUR D'APPEL

Dans son audience du 1^{er} avril 1912, la Cour d'Appel a rendu les arrêts suivants :

Appel par la nommée G. D., épouse B., née à Peveragno (Italie), le 22 septembre 1890, marchand de poissons à La Condamine, d'un jugement correctionnel, en date du 13 février 1912, qui la condamnait à 16 fr. d'amende pour mise en vente de comestibles corrompus. Confirmé le jugement attaqué. Accordé, toutefois, le bénéfice de la loi de sursis.

Appel, par le Ministère Public, d'un jugement correctionnel, en date du 26 mars 1912, qui condamnait le nommé N. D., né à Taggia (Italie), le 5 septembre 1895, manœuvre, sans domicile fixe, à vingt jours de prison (avec sursis), pour délit de vol. Confirmé le jugement attaqué. Réduit, toutefois, la peine à huit jours de prison (sans sursis).

Appel par le Ministère Public, d'un jugement correctionnel, en date du 19 mars 1912, qui condamnait, pour outrage public à la pudeur : 1^o D. A.-P.-B.-S., né à Bordeaux (Gironde), le 12 janvier 1867, artiste-musicien à Beausoleil, à huit jours de prison (avec sursis) ; et 2^o V. J., né à Sangh-Raab (Hongrie), le 18 juillet 1881, rentier à Beausoleil, à quinze jours de la même peine. Réformant le jugement attaqué, condamné V. à un mois de prison, et D. à quinze jours de la même peine (par défaut), et sans sursis.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Dans son audience du 2 avril 1912, le Tribunal Correctionnel a prononcé les condamnations suivantes :

B. M.-M.-C., né à Volvic (Puy-de-Dôme), le 30 mai 1894, chauffeur, demeurant à La Condamine, 50 francs d'amende, pour infraction aux ordonnances sur les voitures automobiles ;

B. R.-J.-E., né à Paris, le 8 juin 1887, directeur de Société, demeurant à La Condamine, 25 francs d'amende, pour complicité de la même infraction ;

F. H.-F., né à Monaco, le 7 avril 1894, plâtrier, demeurant à Beausoleil, 25 francs d'amende, pour infraction à arrêté d'expulsion ;

B. P., né à Imatz (Suisse), le 27 juin 1854, maître d'hôtel, demeurant à Nice, quarante-huit heures de prison et 16 francs d'amende, pour infraction à arrêté d'expulsion ;

S. dit S. F.-H., né à Tours (Indre-et-Loire), le 12 octobre 1878, danseur à Monte Carlo, dix jours de prison et 25 francs d'amende, pour rébellion et outrages à agents.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 27 mars au 3 avril 1912 :

Contre-torpilleur Mameluck, français, cap. Le Gorrec, venant de Toulon.

Contre-torpilleur Tirailleur, français, cap. Martinie, venant de Toulon.

Yacht auxiliaire Amaryllis, français, cap. Troadec, venant de Bastia, — plaisance.

Yacht auxiliaire Grégoire-Astarté, français, cap. Villenave, venant de Marseille, — plaisance.

Yacht à vapeur Clara, allemand, cap. Hiller, venant d'Ajaccio, — plaisance.

Vapeur Prinzessin-Heinrich, allemand, cap. Wagner, venant de Gênes, — passagers.

Vapeur Amphion, français, cap. Ceccalini, venant de Cannes, — marchandises.

Tartane Saint-Louis, français, cap. Jourdan, venant de Saint-Tropez, — sable.

Tartane Marie-Jeanne, français, cap. Bresse, venant de Saint-Tropez, — sable.

Départs du 27 mars au 3 avril 1912 :

Vapeur Prinzessin-Heinrich, allant à Nice, — passagers.

Vapeur Amphion, allant à Marseille, — marchandises.

Deux tartanes allant à Saint-Tropez, — sur lest.

LA VIE ARTISTIQUE

REPRÉSENTATIONS D'OPÉRAS

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE

S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

La Fille du Far West

M. Giacomo Puccini n'est pas un de ces musiciens vulgaires qui, ayant réussi en traitant un sujet d'un genre spécial, se complaisent dans les redites et s'entêtent dans l'exploitation du même filon de succès. C'est un chercheur intelligent, anxieux de fournir à son inspiration un aliment d'intérêt différent, chaque fois qu'il écrit une partition nouvelle. Il aime à varier les cadres où se meuvent les actions qu'il illustre de notes. C'est ainsi qu'après avoir fait un heureux séjour dans le très conventionnel et fantasque petit monde de *la Bohème* de Mügger, on le vit se passionner pour l'italienne *Tosca* et mettre en sonore relief les tragiques aventures survenues à cette artiste férue d'amour ; se laisser séduire par les grâces parisiennes de *Manon* ; puis cingler vers le Japon, et prendre un infini plaisir à exalter les ivresses et les douleurs de cœur de la mignonne *Madama Butterfly* ; enfin, attiré par le pittoresque de la vie des chercheurs d'or de la Californie, s'ingénier à donner un tableau chargé en couleur de l'existence, pleine de coups de feu et de coups de carte, de cris de colère et de violences exagérées, des aventuriers du *Far West* et camper la figure charmante et héroïque d'une fille éprise d'un bandit et imposant le respect et l'adoration à une tourbe sauvage de mineurs aux mœurs grossières.

Lorsqu'on les examine d'un peu près, les pièces que M. Puccini a réchauffées des feux de sa musique, ont entre elles une curieuse parenté. Elles sont diverses d'aspect, certes, mais le fond ne varie guère. Rapprochées l'une de l'autre, les deux données fondamentales de *la Tosca* et de *la Fille du Far West* ont plus d'un point de contact. Le personnage principal (homme) de *la Tosca* est frère du Johnson de *la Fille du Far West* et il ne faudrait pas se fatiguer beaucoup pour trouver la ressemblance qui existe entre Scarpia et Jack Rance. En outre, les grouillements de foule de *la Fille du Far West* font songer aux grouillements de foule de *la Vie de Bohème* (2^e acte). Les mobiles qui les provoquent n'étant pas les mêmes, il est évident qu'ils ont une autre physiologie et un autre accent et que, dans *la Vie de Bohème*, les grouillements de la foule en liesse et hurlante n'ont point la férocité frénétique des grouillements des foules déchaînées de *la Fille du Far West*. Mais passons.

Le livret de *la Fille du Far West* est tiré d'un drame de David Belasco, célèbre et populaire aux Amériques. Des centaines et des centaines de représentations consacrent le succès de cet ouvrage et il n'est nullement surprenant qu'un compositeur appartenant à l'école *Vériste* ait été travaillé du désir de surmener son inspiration en sa faveur. Le sujet, d'un dramatique formidable, regorge d'épisodes poignants, de péripéties exorbitantes et de coups de théâtre inattendus qui éclatent comme des détonations de tonnerre. Tout y est d'un intérêt excessif et gros de mélodrame. La scène sans cesse dans une agitation fébrile, comme prise de convulsions, n'a pas une minute de quiétude...

Semblable ouvrage réclamait-il impérieusement le secours de la musique ; ses situations furieusement noires et toujours en état de tempête avaient-elles quelque chose à gagner à être développées lyriquement ? Autant de questions auxquelles il serait superflu de répondre maintenant, puisque M. Puccini les a résolues dans le sens de l'affirmative.

Au 1^{er} acte, qui se passe dans une taverne rustique, les mineurs entrent, sortent, braillent, boivent, mangent, fument, s'attendrissent en écoutant le chant triste d'un minstrel, qui leur rappelle l'autrefois sans souci de l'enfance choyée et le coin natal où chacun a laissé de chers souvenirs ; l'accès de mélancolie passé, le bruit reprend de plus belle, les mineurs jouant au pharaon, se disputent, s'apaisent,

exécutent le banquier qui les triche, — un postillon leur jette lettres et journaux qu'ils dévorent avidement, un gaillard au visage énergique annonce qu'il est sur la piste du fameux bandit Ramerrez qui pille et rançonne le pays et dont la tête est mise à prix et, pendant que tout ce ramassis d'hommes s'agite violemment on voit aller et venir un personnage, à allure énigmatique, vêtu d'une redingote, coiffé d'un chapeau à haute forme : c'est le shérif Jack Rance, représentant l'autorité en cette contrée perdue. Rance aime Minnie, la Fille du Far West et patronne de la taverne. Elle est d'ailleurs adorée par tous, cette Minnie, particulièrement par un brave mineur répondant au nom de Sonora. Rance et Sonora se querellent à propos de Minnie laquelle, survenant tout à coup, les calme et les oblige à se serrer la main. Ici se place une scène d'une grâce naïve et charmante : Minnie, qui est la bonne fée des mineurs et leur délice, est aussi leur maîtresse d'école ; elle fait leur instruction en leur lisant la Bible dont elle leur commente les versets. Rien de joli comme cette fille fraîche faisant la classe à ces hommes rudes et insistant spécialement sur la beauté morale du précepte : « Il n'est au monde aucun pécheur pour qui ne s'ouvre la voie de la Rédemption. » Retenez ce précepte, il a son importance.

Restée seule avec Rance, celui-ci profite de l'occasion pour faire une déclaration à Minnie qui, en adroite femelle, éconduit gentiment le gêneur. Alors, surgit le héros de la pièce, garçon bien découplé, jeune, fougueux, disant se nommer Johnson et qui est en réalité le bandit que l'on recherche, l'insaisissable Ramerrez. Rance n'a pas de peine à s'apercevoir que Johnson plaît à Minnie. La jalousie s'empare de lui, il va droit au jeune homme, esquisse un geste brutal et appelle les mineurs. Quelques mots suffisent à Minnie pour rendre les mineurs amis de Johnson. Soudain, on amène un malheureux fortement ligoté. C'est un métis de la bande de Ramerrez. Preuve que le bandit rode dans les environs. On mène pendre le métis, mais, avant, dans l'éclair d'une seconde où la surveillance s'est relâchée, le condamné a le temps d'échanger quelques brèves paroles avec Johnson, occupé à raccommo-der sa selle. Enfin, Johnson et Minnie, débarrassés des importuns, se murmurent d'ineffables propos, cependant que la fille entasse dans un baril sa petite fortune et l'argent que les mineurs lui ont confié. Elle ne se méfie pas de Johnson et elle n'a point tort, car le garçon a oublié sa profession de voleur pour ne songer qu'à l'amour. Il est toute tendresse et Minnie l'écoute délicieusement émue, profondément troublée...

Au second acte (la chambre de Minnie), l'action marche d'un train d'orage. Au dehors, la tempête rage, comme si la nature voulait se mettre au diapason de terreur de la pièce. Dans la cabane, que le vent assiege de toutes parts et emplit de sinistres hurlements, Minnie se pare de son mieux pour paraître encore plus désirable aux yeux de Johnson qui va venir. L'élu arrive. Le duo ébauché au 1^{er} acte, reprend. Un premier baiser est échangé tandis que la rafale fait trembler le logis et gémir les meubles d'inquiétante façon. Johnson s'effraye du flot grondant de passion qui submerge son cœur. Le rêve est trop magnifique pour un être marqué du sceau de la fatalité. Il veut fuir. Minnie le retient. Où aller par un temps pareil ? Qu'il reste. Elle lui cèdera son lit et elle s'étendra devant le foyer. Ainsi, à l'abri, et suffisamment rapprochés, ils attendront le lever du jour et la fin de la tourmente dans une chaste intimité. L'amoureux cède au désir de l'adorée. A peine Johnson et Minnie viennent-ils de prendre leurs dispositions pour reposer en paix que des cris se font entendre, des coups ébranlent la porte. Affolée, Minnie cache Johnson et va ouvrir. Rance, Sonora et deux hommes apparaissent blancs de neige. Ils sont à la poursuite de Ramerrez. Ils prouvent à Minnie que Johnson n'est autre que Ramerrez. C'est dans l'espérance de trouver le bandit qu'ils ont pénétré chez elle. Minnie joue l'incrédulité et part d'un long éclat de rire. Elle est seule, bien seule.

Les quatre hommes se retirent. L'explication qui a lieu entre Minnie et Johnson est des plus tumultueuses : Elle méprisante et dure, lui douloureux et sincère. Devant la violence des reproches et des accusations dont elle l'accable, Johnson avoue être Ramerrez. Conscient et honteux de son infamie, il veut racheter son passé. Désespéré par l'attitude glaciale de Minnie, il part. Un coup de feu retentit. Minnie se précipite vers la porte et reçoit le corps ensanglanté de Johnson dans ses bras. Bouleversée et haletante, Minnie oblige le blessé, qui résiste faiblement, à gravir les degrés d'une échelle et à se dissimuler dans une soupenne, dominant la porte d'entrée, où personne ne pourra le découvrir. Rance, le revolver au poing, fait irruption. Il fouille le logis et n'ayant pu mettre la main sur celui qu'il cherche, il se retourne vers Minnie pour assouvir le plus bestial de tous les désirs. Minnie se défend de son mieux et traite Rance de tels noms que la brute se calme. Au moment où, pour gagner le seuil, Rance passe sous la soupenne, une goutte de sang tombe sur sa main. Etonnement et explication ! Ramerrez est là. Rance triomphe. Minnie désespérée ne sait plus que faire. Par l'échelle, que le shérif a découverte et dressée, Johnson se laisse glisser et vient s'abattre lamentablement sur la table. Minnie éperdue d'angoisse clame hautement son amour. Elle propose à Rance une partie de carte. La vie de Johnson sera l'enjeu. Si elle perd, elle appartiendra à Rance ; par contre, si elle gagne, le bandit sera sauvé. Le marché se conclut et la partie commence. Minnie, qui a caché des cartes dans un de ses bas, triche et roule superbement Rance qui se retire en proie à une folle rage, cependant que Minnie, secouée de sanglots convulsifs, serre la tête de Johnson en ses mains tremblantes.

Cette scène furieusement mélodramatique produit un effet énorme. D'ailleurs l'acte entier est fort impressionnant.

Au troisième acte (Dans la forêt de Californie) les mineurs sont sur la piste de Ramerrez. La chasse est acharnée. Après des allées et venues, des randonnées, des chevauchées sans nombre, le bandit est pris. Dix minutes lui sont accordées pour se préparer à la mort. Ramerrez exhale une plainte amoureuse et on lui passe la corde au cou. Minnie accourt. Elle se dresse auprès de celui qu'elle aime, lui fait un rempart de son corps, braque son revolver sur les mineurs, implore chacun d'eux. Elle se démène tant et tant et elle se montre si parfaitement femme, qu'elle finit par apprivoiser les plus féroces. Rance, au comble de l'exaspération, s'enfuit, et Ramerrez, délivré, racheté par l'amour, tombe pantelant de reconnaissance aux pieds de Minnie. Le couple heureux remercie chaleureusement et part dans une apothéose d'émotion et de tendresse.

Il ne nous apparaît pas comme absolument démontré que l'idée de rédemption qui couronne le dénouement de *la Fille du Far West* et le vague symbolisme qui auréole le personnage de Ramerrez, renforcent extraordinairement l'intérêt dramatique du livret. Au reste, le symbolisme est chose très inutile et toujours incongrue dans un *mélo* — ce genre d'ouvrage n'ayant pas d'exigence déplacée. La musique de M. Puccini est la fidèle servante de l'action. Elle suit l'affabulation touffue jusqu'en ses plus capricieuses péripéties, cherchant à en rendre les moindres intentions scéniques. Dire qu'en composant la partition de *la Fille du Far West*, M. Puccini a transformé sa manière serait aller un peu loin. Les miracles sont aussi rares chez les assembleurs de notes que dans le monde religieux. M. Puccini, artiste souple, à l'esprit ouvert, sachant prêter l'oreille aux bruits qui viennent de partout, tient à marcher avec son temps. Il profite des améliorations, des inventions apportées à l'art musical par les maîtres souverains, il enrichit sa palette de couleurs nouvelles, il renforce ses qualités personnelles de certains procédés, de nombre de trouvailles. En agissant de la sorte, M. Puccini est dans son rôle d'artiste et il n'y a pas à lui adresser de reproche. Mais il ne faut rien exagérer. L'auteur de

la Fille du Far West est bien le même musicien qui a écrit les partitions de *la Vie de Bohème*, de *la Tosca*, de *Madama Butterfly*. La forme est plus châtiée, les moyens employés sont d'une délicatesse plus raffinée, l'expression est moins brutale, les visées, les tendances sont visiblement autres... Néanmoins, l'ouvrage porte l'empreinte paternelle : *Puccini fecit*. A la vérité, nous sommes assez embarrassés pour parler de *la Fille du Far West*, car il n'est pas douteux que c'est principalement le second acte du drame de David Belasco qui a « emballé » le musicien et l'a déterminé à composer sa partition. Or, il se trouve qu'à notre avis, le second acte est le moins réussi musicalement. Entendons-nous. Il nous semble que ce second acte, mélodramatique en diable, se passe admirablement de musique et n'offre aucune situation lyrique susceptible d'inspirer un musicien. Qu'ajouter à la scène capitale de la partie de cartes ? Comment exprimer l'impression de terreur causée par la goutte de sang révélatrice tombant sur la main de Rance ? Evidemment ! tout étant permis au génie, si Verdi... Le talent de M. Puccini a imité de Conrard le silence prudent. Ces scènes essentielles restent ce qu'elles sont dans le drame ; la musique n'en décuple par la force d'impression. D'où inutilité flagrante de la musique.

Le premier acte, avec ses mouvements de foules, ses alternatives de bruit et de silence, ses soubresauts, ses rebondissements et ses jaillissements de fureur, de gaieté et d'amour présente un singulier attrait. On est amusé par cette succession d'épisodes, formant tableau, qui se déroulent avec une continuité enragée. La vie de cet acte est intense. M. Puccini a surmené son habileté et son savoir pour ne pas rester au-dessous de sa tâche. Sa musique a des énergies et des douceurs extrêmes. Elle a la grâce et possède le louable mérite de ne pas se perdre dans la phraséologie banale. Diverses pages sont dignes de fixer l'attention : La chanson du Minstrel, reprise en chœur par les mineurs émus, d'une couleur mélancolique quasi-souffrante qui apporte au milieu du brouhaha d'une taverne enfumée une délicate note poétique ; la scène de la leçon, soulignée et commentée par de charmantes puérités orchestrales ; la petite valse, rythmée par les claquements de main ; le duo, qui termine l'acte, d'un joli sentiment, où l'on remarque une mélodie d'une saveur plutôt wagnerienne...

Au troisième acte, citons la très italienne romance du Ténor, d'une franche et large mélodie, d'accent pathétique en sa caresse passionnée et la scène des supplications de Minnie que clot avec magnificence l'adieu émouvant des deux amants unis à jamais dans l'amour.

Il nous a été donné rarement de voir pièce mieux montée que *la Fille du Far West*. La mise en scène est réglée avec un souci de la vérité et un sens du pittoresque véritablement inouis. Tout est vivant, amusant, curieux. Et les décors ! De pures merveilles de juste réalisme (1^{er} et 2^{me} actes) et d'ampleur décorative (3^{me} acte). M. Visconti une fois de plus a montré ce dont il est capable. De l'interprétation de tout premier ordre, il convient de tirer hors de pair deux artistes qui incarnent en perfection les rôles à eux confiés : le ténor Martinelli et le baryton Borghèse.

M. Martinelli ne joue pas le personnage de Ramerrez, il est le personnage même. C'est une joie de voir se dépenser avec une telle foi un artiste aussi miraculeusement doué que M. Martinelli. Sa voix est de belle qualité, facile, généreuse et vaillante. Son tempérament est de feu. Si celui-là ne fournit pas une carrière éblouissante, c'est à ne plus croire à rien.

M. Borghèse, dans un personnage difficile et peu sympathique, a prouvé que pour un artiste authentique il n'est pas de mauvais rôle. On a beaucoup apprécié le talent si sûr et si sobre de cet artiste remarquable, qui possède un art de composition peu commun et sait donner à une phrase musicale tout son relief et toute sa valeur. M^{me} Poli Randaccio s'est révélée artiste d'une endurance incroyable dans

le rôle écrasant et dominant de Minnie qu'elle chante et joue avec une intelligence, une conviction et une ardeur auxquelles on ne saurait trop rendre hommage. Il faut savoir grand gré à M. Allard de son interprétation du rôle de Sonora. Non seulement ce jeune baryton y a fait preuve de superbes qualités, mais il a réussi à se tailler un succès personnel de bon aloi en mettant en pleine lumière un rôle d'importance contestable. M. Chalmin a trouvé moyen de ne pas passer inaperçu dans un personnage inexistant et M^{lle} Lollini et MM. Delmas, Becucci, Nimlach, Alberthal, Proferisce, Stephan, Gasparini, Musso, Didero, Garzo, Skano, Signoretti, etc., ont droit à des éloges.

Applaudissements et acclamations n'ont cessé de se faire entendre le soir où *la Fille du Far West* fut représentée pour la première fois sur la scène du Théâtre de Monte Carlo.

ANDRÉ CORNEAU.

CONCERTS

Le vingtième Concert classique comprenait l'ouverture *Au Printemps* de Goldmark, trop souvent jouée et trop souvent analysée ici-même pour qu'il soit nécessaire d'en louer une fois de plus le charme évocateur.

Les fragments symphoniques d'*Icare* de M. Deutsch de la Meurthe sont extraits d'une épopée lyrique dont le poème est dû à M. Henri Cain et qui fut représenté à l'Opéra de Paris en décembre 1911. On a vivement applaudi ces pages qui témoignent d'une belle personnalité musicale.

Une suite symphonique de M. Charles Silver, *la Belle au bois dormant*, a fait applaudir la haute valeur du compositeur dont l'instrumentation est de tout point remarquable.

La *Réverie* pour violoncelle et orchestre de M. Henri Lutz mêle le charme à la gravité et reste toujours soutenue par l'inspiration la plus élevée. Elle a été remarquablement interprétée par le soliste, M. Benedetti.

La *Marche funèbre du Crépuscule des Dieux* et la *Chevauchée des Walkyries* complétaient ce beau programme.

PARQUET GÉNÉRAL DE MONACO

(Extrait inséré en exécution de l'article 381 du Code de Procédure pénale).

Par exploit de Blanchy, huissier, en date du 2 avril 1912, enregistré, le nommé HOCHWAECHTER (ALEXANDRE), né à Mörs (Allemagne), le 11 mars 1873, ancien officier, sans domicile ni résidence connus, a été assigné à comparaître, le mardi 14 mai 1912, à 9 heures du matin, devant le tribunal correctionnel de Monaco, sous la prévention d'escroquerie ; — délit prévu et puni par l'article 403 du Code pénal.

Pour extrait conforme :

P. le Procureur Général,
H. MERVEILLEUX DU VIGNAUX.

TRIBUNAL CIVIL DE MONACO

Extrait

D'un jugement contradictoire rendu par le Tribunal Civil de première instance de Monaco, le 13 juillet 1911, enregistré, confirmé sur appel, par arrêt du 6 janvier 1912, enregistré,

Entre GASTAUD JEAN-BAPTISTE-JOSEPH, employé au Casino, demeurant à Monaco,

Et LUCIANO MARIE-ANNE, son épouse, repasseuse, demeurant à Beausoleil (Alpes-Maritimes),

Il a extrait ce qui suit :

Prononce le divorce entre les époux Gastaud aux torts et griefs de la femme.

Pour extrait conforme délivré en exécution de l'art. 22 de l'Ordonnance Souveraine du 3 juillet 1907.

Monaco, le 6 Avril 1912.

Le Greffier en chef,
RAYBAUDI.

AGENCE CIVILE ET COMMERCIALE
C. PASSERON et M. MARCHETTI, propriétaires-directeurs
20, rue Caroline, Condamine, Monaco.

CESSION DE FONDS DE COMMERCE
(Première Insertion)

Par acte sous seing privé, en date du 29 janvier 1912, enregistré;

M. JEAN ROCCA, coiffeur, demeurant à Monte Carlo, a vendu à M. JEAN SCHLOSSMACHER, demeurant à Monaco,

Le fonds de commerce de Coiffeur, qu'il faisait valoir à Monte Carlo, boulevard du Nord, n° 33.

Les créanciers, s'il en existe, sont invités à faire opposition sur le prix de vente, avant l'expiration d'un délai de dix jours à compter de la présente insertion sous peine de ne pouvoir critiquer le paiement effectué en dehors d'eux.

Monaco, le 9 Avril 1912

PASSERON et MARCHETTI.

Etude de M^e Alexandre EYMIN,
docteur en droit, notaire,
2, rue du Tribunal, Monaco.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat reçu par M^e Alexandre EYMIN, docteur en droit, notaire à Monaco, le seize mars mil neuf cent douze, dont expédition transcrite au bureau des hypothèques de Monaco le vingt-cinq mars même mois, volume 121, numéro 13, a été déposée ce jourd'hui même au greffe du Tribunal Civil de première instance de la Principauté;

M. EDOUARD-LOUIS-EUGÈNE BLANC, docteur en médecine, demeurant à Embrun (Hautes-Alpes), et M. HENRI-THÉODORE BLANC, licencié en droit, clerc de notaire, demeurant à Soissons (Aisne), ont acquis indivisément entre eux:

De M. JOSEPH-HENRI ROUSTAN, ancien agent de locations et de ventes d'immeubles, demeurant à Monte Carlo (Principauté de Monaco), boulevard Peirera, villa Henri;

Une propriété située à Monte Carlo (Principauté de Monaco), boulevard Peirera, comprenant une maison dite « Villa Henri », élevée au midi de deux étages sur rez-de-chaussée, avec jardin et terrain contigus, le tout d'une superficie de mille mètres carrés environ, porté au plan cadastral sous les numéros 479 p. et 480 p. de la section B, confinant: au nord, le boulevard Peirera; au midi, le ravin de Sainte-Dévote; au levant, les hoirs Hollier Larousse, et au couchant, M. Merle.

Cette acquisition a eu lieu moyennant le prix principal de cent trente mille francs, ci. 130.000 fr.

Pour l'exécution de ce contrat, domicile a été élu, par les parties, à Monaco, en l'étude de M^e Eymin, notaire soussigné.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre, sur l'immeuble vendu, des inscriptions pour cause d'hypothèques légales qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois de ce jour, à peine d'être déchues de tous droits.

Monaco, le neuf avril mil neuf cent douze.

Pour extrait:
Signé: Alex. EYMIN.

MONT-DE-PIÉTÉ DE MONACO

AVIS

Le Conseil d'Administration de la Société Anonyme du Mont-de-Piété de Monaco a décidé, conformément à la décision de l'Assemblée Générale extraordinaire du 10 mars 1909, prise en conformité de l'article 18 des Statuts, de faire une deuxième émission de six cent soixante-six obligations de trois cents francs. Ces obligations sont garanties par l'actif social et la concession. Elles seront productives de douze francs d'intérêt par an, en deux coupons payables les premiers avril et octobre.

Elles seront remboursées, à trois cents francs, par voie de tirage au sort, par annuité, dans un délai de vingt années, avec faculté pour la Société de rembourser, à partir de la cinquième année, un nombre supérieur d'obligations.

Un droit de priorité pour la souscription sera réservé jusqu'au 5 mai 1912:

- 1° Aux actionnaires au prorata du nombre de leurs actions à raison d'une obligation pour dix actions;
 - En cas d'insuffisance de souscription:
 - 2° Aux porteurs de bons à terme de la Société.
- Enfin la souscription sera ouverte au public.

Le prix d'émission est fixé à 285 fr. payables 185 fr. en souscrivant, le solde à la répartition.

La souscription est ouverte à partir de ce jour au Siège Social, 15, avenue des Fleurs à Monte Carlo et dans les principales Banques de la Principauté.

Pour tous autres renseignements, s'adresser au Siège Social, 15, avenue des Fleurs à Monte Carlo.

MONT-DE-PIÉTÉ DE MONACO

VENTES

L'Administration du Mont-de-Piété a l'honneur d'informer le public qu'il sera procédé,

le **mercredi 17 avril 1912**

de 9 heures du matin à midi, et de 2 heures à 4 heures, dans la salle des ventes du Mont-de-Piété, 15, avenue des Fleurs, Monte Carlo, à la vente aux enchères publiques des nantissements déposés pendant le mois de mars 1911, non dégagés ou renouvelés, provenant des reconnaissances: n° 01.661 au n° 02.559 et du n° 50.064 au n° 50.085, consistant en: bijoux, brillants, perles, pierres précieuses, montres, argenterie, objets d'art, fourrures, dentelles, vêtements, meubles et objets divers.

**Société Anonyme du Splendid Garage
de Monte Carlo**

Messieurs les Actionnaires sont informés que l'Assemblée générale ordinaire aura lieu vendredi 26 avril 1912, à 2 heures après-midi, au Siège social, 5, avenue Saint-Laurent.

ORDRE DU JOUR:

- 1° Rapports du Conseil d'Administration et de MM. les Vérificateurs des comptes.
- 2° Approbation du bilan et du compte de profits et pertes de l'exercice 1911.
- 3° Nominations statutaires.

Le bilan et le compte de profits et pertes seront déposés au Siège social à l'inspection des Actionnaires, pendant les huit jours qui précèdent l'Assemblée générale.

Le dépôt des titres devra avoir lieu au plus tard huit jours avant l'Assemblée à la Société Générale à Monte Carlo ou à l'Union Bank à Genève.

**Société Nouvelle de la Brasserie
et des Etablissements Frigorifiques de Monaco**

Société Anonyme Monégasque
au capital de 1.100.000 francs.

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Nouvelle de la Brasserie et des Etablissements Frigorifiques de Monaco sont convoqués en Assemblée générale ordinaire, le **mardi 30 avril 1912**, à 3 heures de l'après-midi, au siège social, avenue de Fontvieille, avec l'ordre du jour suivant.

ORDRE DU JOUR

- 1° Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1911;
- 2° Rapport des Commissaires des comptes;
- 3° Approbation, s'il y a lieu, des comptes de l'exercice 1911 et quitus à qui de droit;
- 4° Fixation du dividende;
- 5° Tirage au sort de vingt-cinq obligations à amortir le 1^{er} septembre 1912;
- 6° Nomination éventuelle d'un nouvel Administrateur (art. 20 des statuts);
- 7° Autorisation à donner aux Administrateurs conformément à l'article 23 de l'Ordonnance du 5 mars 1895 et de l'article 31 des statuts;
- 8° Nomination de trois Commissaires des comptes pour l'exercice 1912.

Avis important

Les Actionnaires désirant assister à cette Assemblée devront, conformément aux statuts, déposer leurs titres ou un certificat de dépôt dans une banque, huit jours avant cette Assemblée, c'est-à-dire au plus tard le lundi 22 avril, à 6 heures du soir.

Les Actionnaires pourront de même, à partir du mardi 23 avril, prendre connaissance au siège social de la liste de présence des Actionnaires et de l'inventaire. Il sera remis, à partir de cette même date, à tout Actionnaire qui en fera la demande, copie du bilan arrêté au 31 décembre et du rapport des Commissaires des comptes.

Enfin, conformément à l'article 42, les pouvoirs en vue de l'Assemblée générale devront être déposés au siège social au plus tard le samedi 27 avril, à 6 heures du soir.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

SOCIÉTÉ ANONYME

DES

**BAINS DE MER ET DU CERCLE DES ÉTRANGERS
A MONACO**

Assemblée Générale Ordinaire du 13 Avril 1912
à 2 heures et demie

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers à Monaco, sont convoqués en Assemblée Générale ordinaire, le **Samedi 13 Avril 1912**, à 2 heures et demie de relevée, au Siège de la Société, à Monaco.

L'Assemblée Générale se compose de tous les propriétaires ou porteurs de deux cents Actions de la Société, ou de l'équivalent en Cinquièmes, ayant déposé leurs titres au Siège Social, au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

La production des récépissés ou contrats de nantissement énoncés à l'article 35 des Statuts, équivaut à celle des titres eux-mêmes.

ORDRE DU JOUR:

- 1° Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1911-1912;
- 2° Rapport des Commissaires des Comptes;
- 3° Approbation des Comptes s'il y a lieu;
- 4° Fixation du dividende;
- 5° Nomination des Commissaires des Comptes;
- 6° Approbation de la nomination d'un Administrateur (art. 14, § 3 des Statuts);
- 7° Subdivision des titres en cinquièmes (art. 6 des Statuts);
- 8° Ratification de conventions avec le Gouvernement, relatives à des travaux d'utilité publique, cessions et échanges de terrains;
- 9° Questions diverses.

Si le nombre des titres représentés n'atteignait pas le quart du Capital social (art. 40 des Statuts), l'Assemblée Générale ordinaire serait reportée au 30 Avril, après nouvelle convocation (art. 41 des Statuts).

UN artiste musicien, monégasque, ancien membre de l'Orchestre du Casino de Monte Carlo (37 ans de service), **DEMANDE** une **MODESTE PLACE**, comme gardien ou concierge de villa. S'adresser à M^{me} A. M. M., 16, rue de Lorraine, Monaco-Ville.

BULLETIN

DES

OPPOSITIONS SUR LES TITRES AU PORTEUR

Titres frappés d'opposition.
Exploit de M ^e Blanchy, huissier à Monaco, du 27 novembre 1911. Une Action de cinq cents francs de la Société anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers de Monaco, portant le numéro 25887.
Mainlevées d'opposition.
Exploit de M ^e Tobon, huissier à Monaco, du 21 septembre 1911. Quarante Obligations de la Société anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers de Monaco: Numéros 3024 à 3028, 45263 à 45267, 49270 à 49275, 49281 à 49284, 71126 à 71145.
Titres frappés de déchéance.
Néant.

L'Administrateur-Gérant: L. AUREGLIA.

Imprimerie de Monaco. — 1912.